



**CONSEIL PLÉNIER**

*Élus collège des professeurs et personnels assimilés*

**Présents** : Mme Marie Dugué - M. Patrice Mélé - M. Kévin Parthenay - Mme Olivia Robin-Sabard

**Excusés** : M. Alain Bousquet - M. Alexandre Deroche - M. Pascal Favard

*Élus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés*

**Présents** : M. Julien Bourdoiseau - Mme Bénédicte Florin - Mme Évelyne Gauché - Mme Christine Guillard - M. Yann Kossi - Mme Charlotte Leforestier - M. Martin Oudin - M. Audric Vitiello

**Excusés** : Mme Marie-Laure Gély - Mme Julie Scholler

*Élus collège des BIATSS*

**Présents** : Mme Aurore Avril - M. Xavier Houiller

**Excusés** : Mme Nadège Asselin

*Élus étudiants :*

**Présents** : M. Hugo Maussion-Venzac - M. Thomas Grzes

**Excusés** : M. Nathan Benadiba - Mme Ornella Dias - Mme Elodie Douis - Mme Agathe Follet - M. Mathis Level - M. Louis Ormillien - Mme Tiphaine Ratte - M. Pierre-Antoine Torquet - M. Marvin Guilcher

*Personnalités extérieures :*

**Présents** : M. Alain Homps

**Excusés** : Mme Florence Alary - Mme Catherine de Colbert - M. Franck Gagnaire - Mme Séverine Payot - M. Julien Zetlaoui - Mme Valérie Jabot - Mme Isabelle Soirat

*Membres siégeant au conseil de faculté à titre consultatif*

**Présents** : M. Eric Blin - M. Benjamin Lavergne - M. Daniel Mirza - M. Gervasion Semedo - Mme Anne Cheignon

**Excusés** : M. Frédéric Danos - M. Olivier Legros - M. Pierre Mouzet

\*\*\*

## 17h00 : Conseil plénier

### 1. Approbation du PV des séances des 07/02 et 02/03/2023 (vote)

Les PV des conseils de faculté des 07/02 et 02/03/2023 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. Semedo, invité en qualité de président de la section d'économie, prend la parole pour émettre une remarque concernant le référentiel des tâches, voté lors de la séance du 02 mars. N'ayant pas reçu d'invitation à siéger au précédent conseil, il n'a pas pu faire entendre sa voix et regrette de ne pas avoir été informé de la décision prise par le conseil de faculté de valoriser la vice-présidence de la section sur le contingent d'heures attribuées jusqu'à présent à la seule présidence.

M. le Doyen répond que le référentiel des tâches a dû être revu globalement à la baisse compte-tenu de la diminution du budget global de 30%. Et d'indiquer, d'une part, qu'il a semblé aux membres du conseil que le vice-président de la section économie devait se voir attribuer une partie de l'indemnité attribuée ; d'autre part, que si les charges administratives sont assez peu valorisées, la reconnaissance de ces activités peut toutefois être complétée via le RIPEC (dossier à renseigner sur Galaxy).

### 2. Informations générales

- Lettre de l'équipe décanale : l'édition de mars 2023 sera envoyée très prochainement à l'ensemble du personnel, ainsi qu'un mémorial rédigé en l'honneur du professeur Yves Trémorin décédé récemment.
- Emploi : M. le Doyen rappelle l'arrivée le 3 avril de Monsieur Bolivar-Ragainne au poste de responsable administratif. Il remercie parallèlement Mme Cheignon pour son investissement tout à fait remarquable dans le poste jusqu'à l'arrivée du nouveau responsable, en plus de son travail de responsable de la scolarité licences.  
En scolarité masters, un poste de catégorie B est proposé au concours et sera à pourvoir à la rentrée 2023-2024.  
Enfin, deux contractuelles ont été recrutées, l'une au service RH afin d'accompagner la mise en place du nouveau logiciel SAGHE, l'autre en scolarité licences en soutien notamment du service relations internationales et communication pour assurer le remplacement de Pascaline Chaumon à la gestion des candidatures étudiantes étrangères.  
Deux départs à la retraite sont prévus cette année : Mme Carole Vourc'h, qui travaille en scolarité master et Mme Annie Cartereau qui travaille au service comptabilité. Les recrutements pour les remplacer sont en cours.
- Enquête sur les risques psycho-sociaux : un questionnaire émis par le FS-CSAE a été envoyé à l'ensemble de la communauté facultaire, y compris les enseignants de l'IAE. Ce questionnaire a suscité un certain nombre de critiques, tant sur la forme que sur le fond, formulées notamment par des professeurs, qui ont été remontées au responsable PL3S. Il sera suivi d'auditions individuelles ou de groupes qui donneront lieu à un rapport final et à un ensemble de recommandations du FS-CSAE adressé à la direction de l'université. On peut noter que sous la direction de Mme Nathalie Albert, dont le mandat s'est déroulé avant celui de M. Julien Bourdoiseau, une grande enquête avait déjà eu lieu sur toute l'Université sans résultat tangible, aucune action n'ayant alors été dégagée par l'établissement.
- Sécurité : les locaux du site Portalis subissent de graves dysfonctionnements depuis le départ d'un des deux gardiens sur le site de l'EPU. En effet, Monsieur Haddi, qui n'est plus agent logé de la faculté, n'effectue plus aucune astreinte pour notre compte si bien que la faculté souffre d'un manque de surveillance plus particulièrement les soirs, samedis et vacances, une semaine sur deux (notre unique gardien étant en repos), ce qui n'est pas tolérable. Une agence de surveillance est chargée de fermer les bâtiments. Seulement ses salariés ne sont pas assez diligents. Des salles de cours continuent de rester ouvertes à la fin de leur utilisation malgré les recommandations de M. le Doyen. Même chose pour les éclairages. Pire, certaines salles ne sont ouvertes qu'en partie seulement ; les conditions aux fins d'évacuation des usagers ne sont alors pas remplies. Des professeurs ont été enfermés dans la faculté. A noter en substance que les conditions d'accueil des usagers et professeurs un samedi sur deux ne sont plus réunies du tout pour garantir la sécurité des personnels, des usagers et des locaux. Le directeur de l'IAE partage le constat fait par Monsieur le doyen. Tous deux ont alerté depuis des mois la présidence, la direction générale des services, la direction des ressources humaines et le PL3S.
- Culture : de part leur situation et leur capacité, les locaux de la faculté et de l'IAE suscitent de nombreuses demandes. Certaines initiatives comme celle des portraits sur les murs externes de

l'esplanade principale ne sont pas à renouveler, à tout le moins pas dans la forme choisie. Cette opération a engendré des frais importants pour le décollage des affiches. Elle a endommagé le revêtement mural. Le site, qui revêt de nombreux atouts, intéresse aussi la métropole qui souhaiterait y proposer quelques activités culturelles, des échanges au sein du quartier des 2 lions.

- Elections du collège des étudiants au conseil de faculté (renouvelable tous les 2 ans) : elles auront lieu les 6 et 7 avril 2023 sur le site Portalis à Tours et sur le site Jean Jaurès à Blois.
- Relations avec le CFA des universités : une réunion a été proposée afin de redéfinir les conditions de travail estimées trop contraignantes par les professeurs (contrôles / reporting). Mme la Directrice du CFA a rappelé la réglementation imposant des contraintes nouvelles (ou plus précisément nouvellement explicités), les formations dispensées étant évaluées / certifiées. Monsieur le doyen a proposé la signature d'une convention pluriannuelle de gestion afin que les relations entre les agents de l'université et les services du CFA soient mieux définies, les actions de chacun des partenaires mieux balisées.
- Organisation des scolarités : la scolarité master est sur le point d'ouvrir un poste d'adjoint au responsable scolarité par voie de concours tandis qu'en scolarité licence le nombre de demandes très diverses des étudiants pèse sur l'organisation du travail.
- Etudiants étrangers (Erasmus) : M. Parthenay en tant qu'assesseur aux relations internationales évoque les problèmes rencontrés par les étudiants entrants (sur notre faculté) pour trouver des équivalences sur les enseignements et le nombre de crédits à valider (ECTS). Il souhaite travailler sur une grille d'équivalence systématisée.

### **3. Pédagogie**

- Ouverture du diplôme universitaire intitulé « médiation et gestion des conflits » : le budget prévisionnel fait état d'un déficit en coûts complets de 1270€. Selon la méthode des coûts complets la formation est déficitaire mais la marge sur coûts directs est de 7000€. Pour mémoire, l'exigence de l'université est de couvrir les coûts directs.

**L'ouverture de ce diplôme est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

- Subventions étudiantes, 2<sup>ème</sup> campagne : cette 2<sup>ème</sup> campagne, que l'équipe décanale a mise en place, permet de lotir les associations dans la perspective de la rentrée pour leur permettre de mener quelques actions d'accueil de leurs camarades. Six demandes ont été formulées qui ont toutes été acceptées par la commission d'examen. Le budget global attribué est sensiblement identique à celui de l'année dernière alors que cette année il ne concerne pas l'IAE : 7900 € en 2023 / 7000 € en 2022 (y compris l'IAE).

On peut regretter l'absence de demandes issues des masters. En revanche, une demande particulière, mutualisée entre les 2 composantes, a été présentée : il s'agit d'un quiz dont le budget (522 €) dépasse la limite de 350 € mais qui a été accepté par la commission de part sa mutualisation.

**La 2<sup>ème</sup> campagne des subventions étudiantes est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.**

### **4. Questions diverses**

- Situation de Mme Alina Goncharova, professeur de droit, réfugiée avec ses enfants d'Ukraine et bénéficiant du programme PAUSE : la continuation de l'accompagnement nécessaire de l'établissement, de la faculté et du laboratoire de recherche de sera soumise au vote lors du prochain conseil d'administration de l'Université. Le dossier de renouvellement sera ensuite déposé auprès du collège de France pour accord.

\*\*\*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**